



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.237/1
18 janvier 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE
NEGOCIATION CHARGE D'ELABORER
UNE CONVENTION-CADRE CONCERNANT
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Première session
Washington, D. C., 4-14 février 1991

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session.
2. Election du Bureau.
3. Questions d'organisation :
 - a) Règlement intérieur (A/AC.237/2);
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Organisation des travaux.
4. Elaboration d'une convention-cadre efficace concernant les changements climatiques et comportant des engagements appropriés, et mise au point de tout autre instrument connexe qui pourrait être convenu.
5. Adoption du rapport.